Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1983)

**Heft:** 707

Artikel: In extenso : ces mots de Pierre Aubert qui font peur : état et liberté

Autor: Aubert, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1025191

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IN EXTENSO

# Ces mots de Pierre Aubert qui font peur

Juger sur pièces! C'est ce que nous vous proposons de faire en prenant connaissance, pratiquement «in extenso», du discours du conseiller fédéral socialiste Pierre Aubert à Fribourg, devant le 24<sup>e</sup> congrès ordinaire du Syndicat du bâtiment et du bois (FOBB) — les rares passages supprimés ou résumés ci-dessous, hors les salutations et les souhaits d'usage, renvoient au corps du texte que vous avez maintenant à disposition.

Devant les congressistes, Pierre Aubert entre rapidement dans le vif du sujet. Quelques salutations, et puis (les intertitres ont été ajoutés après coup):

Les routes que vous avez tracées, les ponts que vous avez jetés sur nos vallées, les tunnels qui ont tant rapproché nos régions, les tours et les maisons qui ont surgi comme des champignons dans nos villes et nos villages sont votre œuvre. Ce travail de fourmis qui a peu à peu remodelé notre paysage, ce n'est pourtant pas vous qui l'avez dirigé. Ce n'est pas vous qui avez décidé de ne pas suffisamment investir pour les transports en commun; ce n'est pas vous qui avez décidé de construire des résidences secondaires plutôt que des logements pour nos familles, des tours de verre et d'acier et des constructions mal isolées dévoreuses d'énergie plutôt que des immeubles bien isolés. Vous pouvez cependant être fiers de votre travail, même si ceux qui vous l'ont loué n'ont pas toujours bien su l'utiliser. Une fois de plus, il faut bien constater que la liberté, si chère à certains politiciens, ne conduit pas toujours aux résultats les plus satisfaisants. Notre lutte pour plus de démocratie dans notre économie, pour une plus large participation des travailleurs, et du peuple, dans des décisions qui touchent notre avenir est légitime. Cet exemple le montre une fois encore. Cette participation est d'autant plus nécessaire dans la période d'incertitude que nous vivons actuellement.

La construction est, chacun le sait, particulièrement sensible à l'évolution de la conjoncture économique. Je ne vous ferai donc pas de savantes analyses car vous le

savez aussi et mieux que quiconque, ce que cela signifie que d'être sur un chantier qui se termine et d'apprendre qu'il n'y a plus de nouveaux contrats. Vous connaissez l'amertume de ces matins où l'on réalise que l'entreprise travaille à perte, que cela ne pourra pas durer longtemps, et qu'inéluctablement une partie des camarades de travail devront être débauchés.

Il est tentant, humain, d'accepter alors certains sacrifices pour ne pas tout perdre. Il faut pourtant que le syndicat vous rappelle que certains sont tentés de profiter de ces circonstances pour reprendre d'une main ce qu'ils avaient eu tant de réticence à donner de l'autre en période de haute conjoncture.

Si je pense, aujourd'hui, comme vous, qu'il ne faut pas céder à ce chantage, qu'il faut conserver ce que vous avez acquis contractuellement en matière de salaires, de sécurité sociale et de conditions de travail, c'est aussi parce que la théorie économique nous a appris — c'est une des leçons de la crise des années trente — qu'il était dans l'intérêt du pays, de ses travailleurs mais aussi de ses entreprises, de maintenir les revenus au niveau le plus élevé possible. Ce qui semble logique, lorsque l'on raisonne au niveau d'une entreprise — à savoir d'accepter de travailler plus et meilleur marché pour aider l'entreprise à passer un cap difficile — devient faux, et même dangereux, lorsqu'on généralise à l'échelle du pays tout entier.

#### LA TÂCHE DES SYNDICATS

L'incertitude actuelle sur le marché de l'emploi, le chômage qui frappe déjà très durement certaines régions et certaines branches de notre économie appellent par contre des mesures concrètes de la part des entreprises, mais aussi de l'Etat et j'y reviendrai. Mais elle appelle aussi un renforcement de l'action des syndicats et de celle des travailleurs.

La réduction du temps de travail, en particulier dans une branche comme la vôtre, n'est pas seulement justifiée par l'accroissement de la productivité et la détérioration des conditions de travail qu'elle implique, mais elle l'est aussi par la nécessité de mieux répartir le travail entre tous.

Une plus large participation, une meilleure information du personnel est d'autant plus nécessaire en période d'incertitude que les travailleurs sont les premiers à supporter les conséquences d'une mauvaise gestion de l'entreprise. Cette revendication est d'autant plus justifiée que l'on demande aux travailleurs des sacrifices immédiats, qu'on leur demande des efforts supplémentaires pour la sauver, cette entreprise.

Une meilleure protection contre les licenciements consti-

tue enfin probablement la revendication la plus importante à un moment où perdre son emploi peut devenir une véritable tragédie, et je pense ici non seulement à tous ceux qui devront ensuite, pendant de longs mois, vivre d'indemnités de chômage puis de crise, rechercher jour après jour un emploi hypothétique, changer peutêtre de profession, de domicile, mais je pense aussi aux travailleurs étrangers pour qui la perte d'un emploi signifie souvent la fin d'années d'espoir, le retour au pays dans des conditions et à une époque particulièrement difficiles.

Oserons-nous longtemps encore, dans notre pays qui se targue de liberté, accepter qu'un travailleur puisse être licencié sans motifs et sans possibilités de recours? Pouvons-nous admettre que nos militants syndicaux ne soient pas protégés contre le licenciement? Pouvons-nous admettre qu'un travailleur soit renvoyé après quel-ques semaines déjà pour cause de maladie ou d'accident? Cette liberté de l'entreprise de se débarrasser sans

# Etat et liberté

Abordant sous un angle plus global la politique économique et financière de l'Etat, et plaidant pour un «réexamen» de celle-ci, Pierre Aubert entre dans le débat du «moins d'Etat»:

J'insiste sur le mot «Etat», car je crois qu'il faut regarder de plus près ce que disent et font les défenseurs de la liberté à tout prix.

La liberté, ils la réclament chaque fois que quelqu'un parle de plus d'égalité dans la répartition des revenus, chaque fois que l'on demande un effort supplémentaire en faveur des plus défavorisés: les malades, les infirmes, les personnes âgées, la jeunesse. La liberté, ils l'exigent chaque fois que l'on demande plus de démocratie dans les entreprises, une meilleure protection des travailleurs, des locataires ou encore des consommateurs.

Lorsque nous demandons que l'Etat intervienne, contrôle, surveille, c'est parce que notre Etat est démocratique, c'est parce que l'intervention de l'Etat c'est l'intervention de tous dans une économie dans laquelle nous avons encore trop peu à dire.

Cet «Etat», les entreprises n'en veulent pas ou en veulent moins, ce qui revient au même. Mais par contre, dès qu'il s'agit d'éponger des pertes, dès qu'il s'agit de passer des commandes à une entreprise en difficultés, alors on fait appel à l'Etat. Lorsque la

contraintes de ses employés est injuste. En période de chômage, lorsqu'il devient difficile de retrouver du travail, elle devient franchement choquante. Choquante, cette liberté l'est, en particulier, lorsque l'intérêt de l'employeur à licencier un ouvrier, quelquefois simplement pour le remplacer, devient sans commune mesure avec les conséquences de ce licenciement.

#### **ÉLOGE DU VOLONTARISME**

Ayant abordé le débat sur l'intervention de l'Etat dans l'économie — voir encadré ci-dessous — Pierre Aubert passe à la «relance»:

Dans la situation économique d'aujourd'hui, la politique financière et monétaire de l'Etat et de la Banque Nationale prend toujours plus d'importance. En période de sous-emploi, l'équilibre de nos finances publiques n'est plus un objectif prioritaire. Il peut même devenir indispensable d'accepter un déficit important pour financer des programmes d'investissements, pour assurer la

garantie contre les risques à l'exportation — cette assurance que prennent nos exportateurs contre les risques de non-remboursement des pays étrangers — lorsque cette garantie est déficitaire et a besoin de centaines de millions de francs, ceux qui proclament «moins d'Etat» sont les premiers à demander que les déficits soient couverts par la Confédération. Lorsque l'on découvre aujourd'hui que l'on a trop prêté à des pays en difficulté, on demande à l'Etat d'intervenir, de prêter des fonds publics ou l'argent de la Banque Nationale pour éviter que ces pays ne tombent en faillite, pour éviter qu'ils renoncent à rembourser leurs créanciers.

Je ne voudrais pas me faire mal comprendre: je pense aussi que c'est le rôle de l'Etat que d'intervenir dans ces circonstances. Ce que je veux simplement dire, c'est que dans une économie développée comme la nôtre. l'Etat a aussi un autre rôle à jouer: lorsqu'il fixe les règles du jeu économique, ces règles ne doivent pas seulement être la loi du plus fort. Face à des entreprises qui recherchent le profit immédiat, l'Etat doit défendre les intérêts à long terme du pays, il doit aussi défendre les plus faibles, donner à chacun sa chance. Ce que je veux dire, c'est que ceux qui opposent Etat et liberté n'ont pas compris que la tâche de l'Etat est précisément de garantir non pas seulement leur liberté, mais la liberté de tous. Ce que je veux dire enfin, c'est que ceux qui proclament «moins d'Etat» sont les premiers à appeler celui-ci à leur secours dès qu'ils en ont besoin.

relance de l'économie. Sur le plan monétaire, ce n'est pas ici que je dois expliquer le rôle essentiel du taux de l'intérêt et les répercussions économiques, mais aussi sociales, que peut avoir une politique du taux d'intérêt trop exclusivement fondée sur des critères monétaristes. Les expériences faites récemment aux Etats-Unis ont montré les conséquences de politiques monétaires erronées. Ce qui est grave, ce n'est pas seulement les résultats de cette politique aux Etats-Unis même, mais bien ses répercussions sur notre économie: la politique du taux d'intérêt élevé que nous avons été contraints de pratiquer pour éviter une fuite massive des capitaux a eu des conséquences directes, chez nous, par exemple sur le marché du logement, sur la construction, sur l'ensemble des investissements de nos entreprises et nous n'avons pas fini d'en payer les conséquences.

Nous devons avoir une politique financière, monétaire et économique volontariste.

Vous le savez, le Conseil fédéral et les Chambres ont approuvé un premier programme de relance, et un second programme est actuellement à l'examen.

Il s'agit tout d'abord d'avancer un certain nombre de commandes de la Confédération, notamment en matière d'armement. Il s'agit aussi de renforcer les mesures prises en faveur des régions défavorisées et des zones de montagne. Le Conseil fédéral a enfin souhaité apporter un appui à celles de nos entreprises qui cherchent à innover, mais qui ne trouvent pas, pour ce faire, les capitaux nécessaires. Grâce à une garantie des risques à l'innovation, ces entreprises devraient pouvoir obtenir plus facilement l'aide de nos banques. Elles devraient pouvoir aussi bénéficier d'un appui technique dont l'expérience a montré qu'il leur faisait souvent défaut. Faut-il faire plus et mieux?

Je crois qu'il était important que la Confédération démontre qu'elle était prête à intervenir, qu'il était important qu'elle apporte un premier appui à certaines régions particulièrement touchées.

On peut pourtant faire plus et mieux. Je pense en particulier que des efforts supplémentaires, importants et qui vous concernent directement, pourraient être entrepris pour encourager les économies d'énergie notamment, par exemple en matière d'isolation. Des investissements pourraient être faits dans l'exploitation d'énergies nouvelles et en matière de transports en commun. Des investissements importants doivent aussi être faits dans certaines régions pour la construction de logements sociaux. Enfin, et vous êtes là aussi concernés, en matière d'économie rurale et forestière, nous pourrions beaucoup mieux exploiter notre capital. Au plan international enfin, nous devons renforcer la coordination de nos politiques économiques: on le voit bien en effet, et même si cela est quelquefois moins sensible dans l'industrie de la construction, nous dépendons toujours plus de ce qui se passe hors de nos frontières. J'ai évoqué tout à l'heure les répercussions, dans notre pays, des hausses des taux d'intérêts aux Etats-Unis. J'ai évoqué aussi le problème de l'endettement. Nos industries d'exportations dépendent par définition de la situation conjoncturelle à l'étranger. Nos exportations sont menacées aussi par un protectionnisme croissant, même s'il reste encore relativement larvé.

#### LA COOPÉRATION, UNE NÉCESSITÉ

Nous ne pouvons pas non plus envisager, seuls, une politique de relance économique, c'est l'amère expérience faite par le Gouvernement socialiste français: son programme de relance a conduit à un déficit de balance des paiements qui l'a obligé à revoir sa politique. Sur tous ces plans, la coopération internationale est une nécessité, elle est dans l'intérêt de tous.

C'est vrai aussi en ce qui concerne les pays en développement. Vous savez qu'ils sont devenus pour nous des marchés importants — ils absorbent plus de 20% de nos exportations. Ils pourraient l'être davantage encore si leurs économies n'étaient pas très durement touchées, voire totalement ruinées par la détérioration de la conioncture internationale.

En leur faveur aussi, un effort est plus que jamais nécessaire. Il l'est bien sûr parce que nous sommes solidaires des centaines de millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui n'ont souvent même pas de quoi manger, qui souffrent de malnutrition, qui tellement souvent encore meurent de faim. Les quelques sacrifices que nous acceptons, notamment dans le cadre de notre coopération au développement et de notre aide humanitaire, s'inscrivent dans la tradition humanitaire, de générosité de notre pays. Mais nous les faisons aussi parce que c'est notre intérêt bien compris, à long terme en tout cas, que ces pays se développent, qu'ils puissent nourrir leurs populations, éduquer leurs enfants, stabiliser leur croissance démographique, préserver leur environnement, se développer tout simplement.

Et Pierre Aubert de conclure, après un bref rappel des échéances sociales au calendrier des votations populaires, en appelant au maintien de la paix sociale: «Je souhaite que vos partenaires sociaux comprennent que le caractère réfléchi et mesuré de vos revendications justifie aussi la fermeté avec laquelle vous les défendrez.»